



PV Assemblée Générale de l'Association Conseil de développement

Présent-es : ANIZON Fabien, BEUPERIN Joël, BERBEYER Christophe, BERTHELOT Philippe (association la Reine des Prés- Bains-sur-Oust), BIGEON Guillaume, BOURCIER Christian, BROHAN Aurélie, COURONNE Henri-Claude, COUVREUR Liliane, DANIAUD Frantz (l'écrouvis), DAVIAUD Aurélien, DERVAL Marc, DUMOULIN Jean-Marie, DUVERGER Christiane, FLEHO Elisabeth (mairie de Pipriac), GANCEL Philippe (FFB), GARGAM Pierrick (Amnesty), GARRIC Jean-Paul (CPIE), GOUIN Pierrick, GRABAS-DOREMUS Aurélie, GRUAU Gérard, GUEMENE Vincent, GUERIN Anne, GUIHARD Roselyne, GUILLAUME Clara, GUILLAUME Jean-Luc, GUTH Laetitia (GEOSE), HAGNERE Pierre-Yves, HAMDANI Zakaria (Le Parallèle), HANSEN Christophe, HERVE Catherine, HERVIEUX François (La MAPAR), HOUEIX Stéphane (APEA), HURTEL Claudine, JEANNENOT Michel, JOUAN Isabelle, LAURENT Elodie, LECLERC Elodie, LE MENN Gaëlle, LONGU Stéphanie, LUGUE Jean-François, MABILAIS Pierre, MABON Fabienne (Groupement culturel breton), MARTIN Rose, MARY Jean-François, MENAGER Hervé, MENOZZI Marie-Jo, MUNIGLIA Sylvie, PANHELEUX Marie-Thérèse, POULAIN Thierry (Rieux-maire), QUEVILLY Christian, RANNOU Jean-Yves, RAUDE Riwal, SEGUIN Marc, STEINBERG Gaëlle, SCHWOB Diane, TATARD Cyrille

Etait également présente : GUERIN Emmanuelle, coordinatrice-animatrice du conseil de développement.

Date : 10 février 2022

Lieu : 3 rue Charles Sillard, Redon

Début : 18h30

Fin : 21h30

Intervention de Pierrick GOUIN, président du Conseil de développement :

- Le Président actuel remercie les personnes venues nombreuses lors de l'Assemblée Générale ; Il rappelle le rôle du conseil de développement comme espace de participation unique sur le territoire, ouvert à toutes et tous. Il rappelle également son rôle aux côtés des élus du territoire pour permettre une participation des habitants, en favorisant le « aller-vers ».
- Le Président rappelle l'apport du conseil de développement dans la construction du projet de territoire. Malgré un contexte sanitaire contraint, le conseil de développement a organisé 9 webinaires et quelques réunions thématiques pour proposer une contribution étayée autour des enjeux de transition écologique et sociétale.
- Enfin, le Président présente la dynamique menée dans le cadre d'un DLA (dispositif local d'accompagnement), qui a permis au conseil de développement de produire un projet associatif validé le 15 décembre dernier. Une nouvelle gouvernance va être proposée lors de cette AG faisant suite au travail mené dans le DLA.

[Le projet associatif](#) est consultable sur le site internet du conseil de développement.

Pierrick GOUIN précise également que l'AG portera sur l'année 2020 et 2021. N'ayant pas pu organiser l'AG en 2021 portant sur les actions 2020, Pierrick GOUIN propose donc que deux AG se tiennent aujourd'hui en proposant 2 votes.

Intervention de Jean-François MARY, Président de REDON Agglomération :



- Le Président de REDON Agglomération remercie le travail effectué par les membres du conseil de développement et le partenariat constructif mené depuis plusieurs années.
- Le Président de REDON Agglomération précise qu'un cadre de coopération sera signé avec le conseil de développement
- Le Président de REDON Agglomération précise que plusieurs saisines sont en cours et certaines seront prochainement présentées au conseil de développement

Intervention de Clara GUILLAUME, en stage de février à juin 2021 :

Clara GUILLAUME, était étudiante en Master 2 parcours Langues, communication interculturelle et stratégie des entreprises, à l'Université d'Angers, a effectué un stage au sein du conseil de développement de février à juin 2021. L'objet de la saisine concerne le sujet suivant : « générations X, Y, Z : qui sont-elles ? ». Nous avons retravaillé le sujet pour travailler plus spécifiquement sur la participation des jeunes sur le territoire.

Clara GUILLAUME présente les grandes lignes de son sujet lors de l'AG : ***comment contribuer au renouvellement démocratique par la voie des jeunes : Quels outils en faveur du pouvoir d'agir ?***

Les éléments présentés :

- si cette thématique de la participation citoyenne semble bien forte de ses valeurs et de ses aspirations envers les jeunes mais aussi l'ensemble de la population, cela ne reste pas moins un sujet qui fait et fera débat, tant il est questionnable dans son application et les opportunités qu'il « laisse » à la population de s'exprimer et de « faire partie ». En prenant connaissance du vocabulaire et des outils liés à la participation, on questionne rapidement l'aspect consultatif et descendant de ces nombreux outils qui ont vocation à faciliter les échanges et la prise de paroles des citoyens qui font aussi le patrimoine, le paysage, l'identité d'un groupe ou d'une nation. Si le Droit est écrit et se tourne vers la société civile, l'aspect formel et « optionnel » dans l'écoute et la formulation de réponses à la population semble constituer un frein et questionne davantage la pertinence d'un modèle où tous ne se sentent pas représentés voire admis.
- Les acteurs associatifs souhaitent contribuer au développement de la coopération avec toutes les parties prenantes. Ce qui implique l'évolution des pratiques, la facilitation et le soutien des acteurs de la vie locale. Le tout étant d'œuvrer ensemble, pour parvenir à une vraie prise de conscience citoyenne

En conclusion : permettre aux habitant-es de s'impliquer nécessite d'aller vers de nouveaux publics, en particulier les jeunes. Il convient de co-construire des espaces de participation permettant à toutes et tous de trouver sa place et une écoute attentive pour construire des politiques publiques qui répondent aux besoins.

Seconde partie :

Le conseil de développement propose d'expérimenter une nouvelle forme d'animation pour l'assemblée générale. Un format « forum » est proposé autour de plusieurs groupes de travail – collectifs. Ils présenteront leurs actions (cf rapport d'activités 2021), et échangeront avec les membres. Les membres pourront butiner sur plusieurs tables et ainsi découvrir les activités du conseil de développement.

- Un vote interviendra en fin d'AG sur l'approbation du rapport d'activités.



Avant de débiter la seconde partie, il est proposé d'expérimenter la mise en œuvre du projet associatif autour d'une gouvernance partagée et du remplacement actuel du conseil d'administration par une « collégiale ». La collégiale aura un rôle de prise de décisions (suivi du projet associatif, suivi global des projets menés au CD, suivi des saisines et auto-saisines, suivi des budgets...) et sera garante du bon déroulement des actions du CD.

- Témoignage de Christian QUEVILLY, membre de l'association la CADES sur le fonctionnement de type « gouvernance partagée ».

Un vote est proposé pour valider cette expérimentation autour d'une gouvernance partagée.

- ✓ Expérimentation votée à l'unanimité

Seconde partie : présentation des bilans d'activités et financiers (cf rapport d'activités)

Plusieurs tables sont organisées autour de groupes de travail :

- Présentation du Wiki Pays de Redon par Joël BEAUPERIN, Pierre-Yves HAGNERE
- Présentation des actions du collectif 51-49 (égalité F/H) par Stéphanie LONGU et Pierre MABILAIS
- Présentation des actions du collectif des Incroyables Comestibles par Isabelle JOUAN, Vincent GUEMENE, Christiane DUVERGER
- Présentation du projet de collectage des initiatives de transition par Marie-Jo MENOZZI et Roselyne GUIHARD
- Présentation des actions du groupe « alimentation » par Henri-Claude COURONNE, Jean-Yves RANNOU
- Présentation du réseau des Conseils de développement 44 par Hervé MENAGER
- Présentation du bilan financier par M. HERVIEUX, directeur du cabinet « Fidouest » : un passage obligatoire sur ce pôle était demandé.

Dernière partie : les votes

1) Un vote sur la composition de la collégiale :

Comme évoqué en première partie de réunion, le conseil de développement souhaite lancer un appel à mobilisation parmi les membres pour mettre en place une collégiale.

Plusieurs membres proposent leur candidature : MENOZZI Marie-Jo, JOUAN Isabelle, MENAGER Hervé, GOUIN Pierrick, GUILLAUME Clara, LONGU Stéphanie, HAMDANI Zakaria, GUILLAUME Jean-Luc.

Vote portant sur l'adoption de cette nomination des membres :

- ✓ **Adoption à l'unanimité**

Il n'y a plus de présidence mais une co-présidence organisée par une collégiale.

Suite à l'AG, Clara GUILLAUME et Stéphanie LONGU n'ont finalement pas souhaité s'engager dans la collégiale.



2) Un vote portant sur le bilan financier 2020

✓ **Adoption à l'unanimité**

3) Un vote sur le bilan financier 2021

✓ **Adoption à l'unanimité**

Le format de présentation du bilan financier devait permettre à tous les membres de passer sur cette table.

4) Un vote portant sur le bilan d'activités 2020

✓ **Adoption à l'unanimité**

5) Un vote portant sur le bilan d'activités 2021

✓ **Adoption à l'unanimité**

Fin de l'Assemblée : 21h30